



Sommaire

- Edito
- Earl du bas de l'étang
- Amarylis Beauté
- Salle Augustine Vion
- Repas du CCAS
- Vie pratique: Le coût du timbre
- Vie pratique: Voiture ancienne, prime conversion
- Histoire de Notre-Dame de Moulins
- Informations
- Agenda

Info Mairie

Moulins

 Mardi 14h00 - 18h00
Vendredi 14h00 - 17h00

 05 49 81 44 85

 mairie-moulins@mauleon.fr

Mauléon

 Lundi au Mercredi
8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Judi
8h30 - 12h30 13h30 - 18h30

Vendredi et veille jour férié
8h30 - 12h30 13h30 - 16h30

 05 49 81 17 00

 mairie@mauleon.fr

Edito

Cette dernière année complète du mandat va mettre l'accent sur la voirie. Dans un premier temps, ce sera la réfection des rues de la Boitauderie et de la rue Frelon. Ensuite au niveau des écarts, sont programmées la voie communale VC3 de Moulins à la Robière et la route de la Planche. Par ailleurs avec la commission consultative, nous avons commencé à réfléchir sur l'aménagement de la rue des Meuniers. Pour cela un urbaniste que nous avons rencontré nous a apporté des éléments de réflexions.

De plus cette année, il y aura aussi la seconde édition des jeux de l'Ouin qui se déroulera à Rorthais le 30 juin. Nous devons créer une équipe, alors n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant auprès de la mairie ou de Nicole Hordeaux.

Bonne lecture !

Denis Morin



Earl du bas de l'étang

Il y a 10 ans, je me suis installé sur une partie de la ferme familiale à Moulins. Même si la nature, l'animal et l'environnement étaient des éléments centraux pour moi, les études que j'ai choisies ne m'orientaient pas vers le métier d'agriculteur.

En effet, j'ai d'abord eu un BEP Entretien de l'espace Rural suivi d'un BAC PRO Aménagement Paysager, d'un BTS technico-agricole et enfin d'un CQP en bâtiment dans le groupe St Gobain. Mais après plusieurs expériences dans l'ouest de la France, dont une dans l'administration agricole à Rennes, la rencontre d'un agriculteur en Bretagne m'a interrogé sur l'avenir de la ferme familiale située à Moulins à priori sans successeur.

Avant toute décision, je partais d'un constat : j'avais des anciens bâtiments avicoles, un corps de ferme avec bâtiment bovins, 6ha de terre autour des poulaillers puis 48 ha au départ en retraite de mes parents prévu en 2019.

J'ai donc réfléchi à quelle orientation je souhaitais donner à mon avenir en prenant en considération les craintes de mon épouse, mes envies, mais surtout quelle production animale serait en adéquation avec l'existant et quels en seraient les débouchés...

Je me suis donc installé en 2009 en production volailles de chair biologique avec le groupement CIAB à St Fulgent(85), à 27 ans et avec seulement 13h de terres louées en partie à mes parents, en totale autonomie à côté de l'activité laitière BIO de mon père.

Ma ferme s'est agrandie depuis 2019 avec la reprise des terres de mes parents, je suis maintenant sur une exploitation de 54 ha avec 5 bâtiments bio, une des plus petites fermes du Moulinais. Paysan bio, je cultive sur mes terres, du Maïs grain, du blé noir, du Quinoa, différentes associations type blé-fèverole, du triticale-pois, de l'avoine et bientôt de la luzerne. En réflexion constante sur la nécessité de développer mon propre atelier ovin ou bovin, pour l'instant, je mets à disposition certaines parcelles en pâturage pour d'autres agriculteurs voisins.

J'aime mon métier d'agriculteur car la polyvalence en est le cœur, j'entretiens le matériel, je fais de l'administratif, je conduis différents engins, je suis technicien volaille mais aussi culture.

Ce métier me permet de regrouper les différentes expériences acquises auparavant, correspondant bien à ma personnalité polyvalente. A mon tour, je travaille dans l'exploitation familiale que mon grand-père Clément a acquise dans les années 1930...



Ainsi, pour moi et les générations futures, je prends soins de ma terre en préservant les haies et son écosystème, la qualité des sols, l'eau, l'agriculture bio est une évidence pour moi. Nous sommes seulement de passage sur la planète, la terre et l'eau sont à transmettre à nos descendants sans les détériorer, ne faisons pas les erreurs du passé.



Amaryllis Beauté

Après un an de formation adulte en esthétique, le 01 Août 2014, Mme Lavaud Nadège créa son entreprise à Moulins. Elle décida de l'appeler « Amaryllis Beauté » car ce papillon est beau mais aussi éphémère comme la beauté.

Elle exerce seule cette activité à son domicile ainsi que chez ses client(e)s.

En effet, Mme Lavaud fait des déplacements dans un rayon de 20 Km. Ces prestations à domicile sont très appréciées des personnes ayant des difficultés à se déplacer ou des contraintes personnelles.

Elle prodigue aussi ses soins à son domicile, situé 28 rue Aristide Caillaud à Moulins. D'ailleurs en 2018, elle a aménagé une pièce, afin d'accueillir les client(e)s qui souhaitent s'accorder un moment de pause, tranquille, zen, loin de tout tracass.



Mme Lavaud propose différentes gammes de soins et services :

- Beauté des mains,
- Beauté des pieds,
- Beauté des ongles,
- Maquillage,
- Auto-bronzant sans UV,
- Soins du visage,
- Soins du corps,
- Epilations,
- Vente de produits, coffrets...

Pour les femmes mais aussi les hommes et à partir de produits et maquillage bio.

Nadège Lavaud suit chaque année une à deux formations pour apprendre de nouvelles techniques ou se perfectionner dans d'autres soins esthétiques. De plus elle ne manque pas d'idées pour satisfaire sa clientèle, tout au long de l'année elle met en place divers offres et concepts. En ce début d'année 2019, elle propose un carnet de remise.



Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur la page Facebook de l'entreprise :

<https://www.facebook.com/amaryllisbeautenadegelavaud/>

ou contacter Mme Lavaud ☎ 06 17 13 61 10



Salle Augustine Vion

Suite à plusieurs débordements autour de la salle Augustine Vion, nous avons dû effectuer différents travaux. La salle est maintenant équipée d'un dispositif permettant de mesurer le niveau sonore. Une alarme indique aux usagers de baisser le son sous peine de coupure des prises de courants. Au bout de trois alarmes, les prises de courants sont coupées définitivement.

Par ailleurs, un parking a été réalisé derrière la mairie. Celui-ci permettra d'avoir moins de voitures stationnées dans la rue des Meuniers pour des raisons de sécurité mais aussi de nuisance sonore.

Une expérimentation va aussi être menée pour tester la fermeture de la salle à minuit.

Rappelons à tout le monde qu'il est important de respecter les règles de savoir-vivre !

Repas du CCAS

Le repas des aînés organisé par CCAS s'est déroulé le 16 mars dernier. Presque 50 personnes ont passé un bon moment rythmé de chants, quizz et de bonne humeur. Le repas servi par les membres du CCAS était composé d'une salade landaise, suivie d'un tajine de poulet, fromage et pour finir d'une crème brûlée. La journée s'est terminée par des jeux de belotes.





Le coût du timbre

Depuis le 1^{er} janvier 2019, envoyer une lettre prioritaire coûte 1,05 €.

Outre le nouveau visage des timbres Marianne, baptisé « Marianne l'engagée », La Poste a indiqué que la Marianne rouge (lettre prioritaire) coûtera 1,05 € pour les lettres n'excédant pas 20 grammes, contre 0,95 € actuellement et que le timbre vert, le plus utilisé, passe de 0,80 à 0,88 centimes.

La Poste est autorisée à augmenter ses tarifs de service universel postal (courrier et colis) de 5 % par an jusqu'en 2022 pour tenir compte du déclin du courrier, un plafond qu'elle atteint complètement en 2019, comme en 2018, selon les chiffres de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

La Poste rappelle qu'il est possible d'économiser 3 centimes d'euros par timbre en les achetant en ligne.

Pour en savoir plus :

Site La Poste  www.laposte.fr/tarifs-postaux-courrier-lettres-timbres

Site du Service public  www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12822



Voiture ancienne :

Avez-vous pensé à la prime à la conversion pour la remplacer ?

Vous avez une voiture diesel ou essence assez ancienne et vous souhaitez en changer ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide pour la mise au rebut de votre vieille voiture et l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion moins polluant !



Cette aide concerne les personnes qui souhaitent acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise à la casse d'un vieux véhicule qui répond aux critères suivants :

- Véhicule diesel immatriculé avant 2001 (pour les ménages imposables)
- Véhicule diesel immatriculé avant 2006 (pour les ménages non imposables)
- Véhicule essence immatriculé avant 1997 (ménages imposables ou non)



À noter : le vieux véhicule doit être mis au rebut dans un centre agréé de véhicules hors d'usage (VHU).

Le montant de la prime à la conversion varie en fonction du véhicule acheté et de la situation fiscale du foyer :

- 1 000 € pour un foyer imposable et 2 000 € pour un foyer non imposable en cas d'achat d'un véhicule électrique d'occasion ou un véhicule à essence ou au diesel Crit'air 1 ou 2, neuf ou d'occasion émettant moins de 130 grammes de CO₂/km
- 2 500 € sans condition de revenus pour l'achat d'un véhicule électrique neuf

Source  www.service-public.fr/particuliers/actualites

A savoir : en cas d'achat d'un deux-roues, trois-roues ou quadricycle électrique neuf, vous pouvez bénéficier d'une aide de 100 € si votre foyer est imposable ou 1 100 € s'il est non imposable.

Cette aide peut être cumulée avec le bonus écologique qui concerne seulement l'achat de véhicules électriques neufs.

Pour en savoir plus :

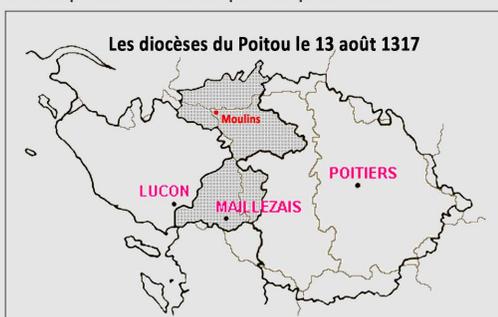
Barèmes, démarches, questions fréquentes  www.primealaconversion.gouv.fr

Décret du 29/12/2017 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants

Histoire de Notre-Dame de Moulins

Nous sommes au XI^e siècle, les seigneurs de Mauléon possèdent de vastes territoires et installent des colons pour défricher et cultiver la terre. Sur chaque domaine, ils installent un prieuré-cure occupé par des chanoines. Notre-Dame de Moulins est un de ces prieurés-cures. A la fin de ce siècle, les moines Augustins fondent à Mauléon l'abbaye de la Trinité et se voient offrir de nombreux domaines et leurs prieurés-cures dont celui de Notre-Dame de Moulins. Suite à de nombreux litiges, l'évêque de Poitiers, dont dépend l'abbaye de la Trinité demande la protection du pape Calixte II, qui le 12 mai 1123 adresse une bulle dans laquelle il donne sa protection à l'abbaye et à ses acquisitions dont Notre-Dame de Moulins qui est citée. C'est une des 1^{ères} écrites du nom de Moulins (Santae Maria de Molendinis en latin). A partir de 1215 les prieurés-cures deviennent des paroisses desservies par un prêtre nommé par le pape de l'abbaye.

Depuis sa fondation la paroisse de Moulins dépend de l'évêché de Poitiers. Le 13 août 1317, Jean XXII démembrer ce grand évêché s'étendant sur les départements actuels de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée, la partie sud des Mauges (M-L) et le nord des Charentes. 3 nouveaux évêchés sont créés : Luçon à l'ouest, Maillezaïs au centre et Poitiers à l'est. La paroisse de Moulins



se retrouve dans le diocèse de Maillezaïs qui s'étend des Mauges à la Sèvre Niortaise et dépend du doyenné de St Laurent/Sèvre. Ensuite arrive la guerre de Cent Ans et ses ravages dans de nombreuses paroisses, dont Moulins. Après deux siècles d'accalmie, les guerres de Religions entre catholiques et protestants apportent elles aussi leurs flots de pillages et désastres.

Le 2 mai 1648, le siège de l'évêché passe à Fontenay-le-Comte puis La Rochelle. René Moreau, né à La Petite Chaponnière de Moulins en 1605, curé de N-D de Fontenay inhumera le dernier évêque de Maillezaïs : Mgr Raoul de Guibourgère dont il fut le vicaire général.

En janvier 1794, les colonnes infernales de Boucret pillent et incendient le bourg, dont le vicariat, les archives paroissiales sont détruites dans l'incendie. Elles laisseront intacts l'église et le presbytère. Suite au Concordat de 1802, la paroisse sera rattachée à l'évêché de Poitiers et au doyenné de Chatillon (Mauléon). Le 29 février 1836, plusieurs villages seront distraits de la paroisse : La Gelousière, La Borderie, Le Grand Bois Gast et rattachés à celle de la Chapelle-Largeau, commune à laquelle ils appartiennent depuis 1805. Bordevert de St Pierre des Ech. lui sera rattaché à N-D de Moulins en 1837 et la Touche-Salboeuf en 1964 passera à St Jouin/Châtillon. En 1877 est lancé le projet de la construction d'une nouvelle église, l'actuelle étant trop petite et vétuste. Elle sera consacrée en 1884 ⁽¹⁾.

Comme dans beaucoup de paroisses en France, la séparation des Église et de l'État de 1905 qui impose que les édifices de culte et mobiliers deviennent propriété des communes, les paroissiens moulinais s'opposent parfois violemment contre cette réforme. 3 hommes furent enchaînés et ensuite emprisonnés pour être libérés 48h plus tard et connaîtront un retour triomphant à Moulins, le plus jeune avait 17 ans.

Dans les années 2000, la paroisse sera intégrée à la nouvelle paroisse Jean-Paul II qui s'étend sur plusieurs communes du nord du département.

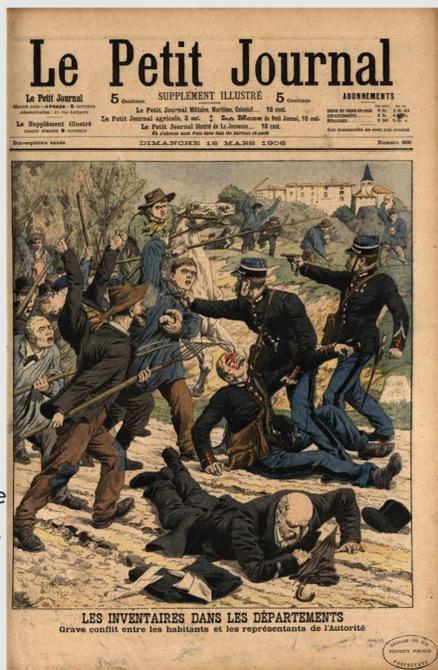
Les prêtres de la paroisse, en voici quelques uns parmi tant d'autres :

Du 12^e siècle au concordat, 1802, le clergé de la paroisse est nommé par les abbés de la Trinité de Mauléon et sont en général des religieux de l'ordre de St Augustin, Guillaume en 1203, Pierre Renou (1652-1670) à qui serait attribuée la construction de l'ancienne église, plus certainement la réparation; Jean Nicolas (1679-1687)

originaire de Chanteloup (49), Etienne Devanne (1775-1777) de la Petite-Boissière, suit l'armée vendéenne dans la Virée de Galerne(oct-déc 1793) et n'en reviendra pas, Philippe Folie Des Roches en 1790, refuse de prêter serment à la Convention et se réfugie en Espagne. Pendant la révolution en 1791, un prêtre constitutionnel d'origine irlandaise est nommé à la tête de la paroisse, mais celui-ci reçoit de la population un accueil plutôt haineux et est vite rejeté. Il faut attendre 1800 pour retrouver une stabilité dans le clergé de la paroisse. P. Folie Des Roches retrouve son poste, il lègue les maisons situées actuellement rue de la Cure à La Fabrique. En 1805 le curé J-François Madiot prend la cure. Entre 1814 et 1819, il a en charge la cure La Chapelle-Largeau pour remplacer le prêtre dissident (Petite Église) Vion-Dubois, mais l'accueil des paroissiens chapelais accrochés à leur curé n'est pas toujours chaleureux et le curé Madiot se voit faire des aller-retour à La Chapelle sans rencontrer personne. Le curé Madiot lègue à la paroisse la cure dont il était propriétaire et fait construire le Calvaire. Sa pierre tombale est encore visible mais usée par le temps dans l'église, allée gauche face à l'autel. Pierre Bourasseau lui succède, il a pourvu à la fondation de l'église des filles. Pierre B. Ayrault, 1858, a aménagé la Corbélière, puis lancé la construction de la nouvelle église. Joseph Roy, 1884, continue l'aménagement de celle-ci. Louis Biteau puis Gustave Joubert, curé pendant la guerre 14-18, les succèdent. Théodomir Pelletier, 1925, qui lui aussi a marqué de son empreinte la paroisse et Joseph Guilloteau qui sera le dernier curé de la paroisse, secondé par le Père Coutant.

En grande partie extrait du document de l'association Passé Présent Futur : "L'Église Notre-Dame de Moulins"

(1) Article sur la nouvelle église dans le prochain numéro de Petit Moulinais.



» Méchoui

Le 15 septembre prochain des associations de Moulins ainsi que la municipalité organisent un méchoui. Vous trouverez bientôt dans vos boîtes aux lettres un coupon d'inscription à ce repas.

Lors de cette journée différentes activités seront proposées : randonnée, visite du musée l'ACAM, repas, jeux... Cette manifestation est ouverte à tous, n'hésitez pas à vous inscrire et en faire part autour de vous.

» Travaux de voirie

Le 1er avril une première phase de travaux dans la rue de la Boitauderie est planifiée. Ces travaux sont programmés par l'agglo 2B et concernent la réfection du réseau d'assainissement dans cette rue. Pendant la période de travaux, l'accès à la rue de la Boitauderie est interdit. Exceptionnellement la rue Freulon sera mise en double sens pendant la durée de ces premiers travaux. Après cette première phase, la commune fera la réfection des chaussées de la rue de la Boitauderie ainsi que la rue Freulon.



» Appel à volontaires



Nous recherchons des habitants volontaires pour illustrer une nouvelle campagne d'affichage municipale « Ensemble pour le zéro pesticide ».

Photographiés sur votre limite de propriété, vous montrerez comment vous participez, à votre échelle, à la propreté des rues, en balayant votre bout de trottoir, en arrachant les « plantes indésirables », ou en semant des fleurs.

Intéressés, vous souhaitez avoir plus d'infos ? N'hésitez pas à me contacter, à vous inscrire ! Et à relayer l'information à vos contacts !

Le photoclub du pays mauléonais sera partenaire de cette action

» Le lundi 22 avril (lundi de Pâques), le FCPO (foot) organise son tournoi de jeunes annuel.

Venez nombreux supporter enfants, petits-enfants, neveux, nièces ...

TOURNOI
= 27^{ME} EDITION =

LUNDI 22 AVRIL 2019

ORGANISÉ PAR **FCPO**
1981

U15 - U13 - U11 - U9/U8 - PLATEAU U6/U7

MOULINS

MATIN U13 - U15 À LOUBLANDE

8 TERRAINS

POSSIBILITÉ DE REPAS SUR PLACE : 7€/ADULTE - 5€/ENFANT

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FOOTPO.FCPO.FR ET SUR LA PAGE FACEBOOK

MAIRIE LE SOUTIEN DU PAYS DU BOCAGE BRESSEANNE, DE LA VILLE DE MANDRIN ET DU PAYS N. MANDRIN



Agenda

Avril

- 06 Avril Collecte de papier, place de la Mairie. 10H - 12H
22 Avril FCPO : Tournoi des jeunes le lundi de Pâques

Mai

- 26 Mai Elections européennes

Juin

- 28 Juin Marché des producteurs à Mauléon
29 Juin Kermesse de l'école de Moulins
30 Juin Jeux de l'Ouin à Rorthais

